Nous n'avons que peu de concurrence dans nos envois en chapeaux, en Indiennes, en fayancerie, en vins & en liqueurs, articles qui forment un objet peu conſidérable. Mais nous en éprouvons dans les toilleries que la Hollande, la Suiſſe, le Piémont & l'Allemagne fourniſſent, dans les bijouteries que nous fourniſſions autrefois en majeure partie, & que nous partageons aujourd'hui avec l'Angleterre, l'Allemagne & Geneve, & enfin dans les livres, dans les papeteries, dans les cartes Géografiques & les eſtampes, que nous envoyons concurremment avec l'Allemagne & Gênes.

L'article des glaces & des criſtaux eſt dévolu en entier à Veniſe & à l'Allemagne. Les glaces forment pour les Vénitiens un objet eſſentiel, conſidéré non ſeulement par rapport à la Sicile où ils en envoyent beaucoup, mais encore par rapport au Levant. J'aurai occaſion, Monſieur, d'examiner dans la ſuite plus particuliérement cet article, lorſque je vous entretiendrai du Commerce que nous faiſons dans toutes les échelles du Levant, & des accroiſſemens dont il paroît ſuſceptible. Je me borne quant à préſent, à obſerver qu'il eſt ſurprenant que nous n'ayons pû juſqu'à préſent donner à nos glaces la légereté de celles de Veniſe. On ſent que plus on employe de matiére dans la fabrication des glaces, plus leur prix doit augmenter, & & par conſéquent plus on eſt éloigné d'une concurrence qui pourroit devenir intéreſſante.

Les Siciliens conſomment encore beaucoup de tabac. Il leur en vient de Portugal & de l'Eſpagne, mais en plus grande quantité du Levant par la voie de Livourne. Nous pourrions tenter de faire cette fourniture. Quelle facilité, & quelle convenance n'y trouverrions-nous pas par le rapport qu'elle auroit avec notre Commerce du Levant qui s'accroitroit par là d'une nouvelle branche de Négoce!

QUATRIEME BRANCHE.

Clincaillerie.

On entend par clincaillerie toutes ſortes d'ouvrages de fer & d'acier, le plomb, l'étain, le cuivre, le fer blanc, la taule, les cuirs & les peaux. Les laines, les cotons & d'autres articles ſont encore communément compris ſous cette dénomination. Les Anglois, les Suédois, les Hollandois & les Danois fourniſſent par entrepôt à Livourne, la Sicile de tous ces articles. L'Allemagne, depuis l'ouverture du port de Trieſte, ſemble avoir pris beaucoup de faveur pour le fer & l'acier. Nous n'entrons preſque pour rien dans toutes ces fournitures, quoique nous puſſions y concourir, ſur tout pour les ouvrages en fer. A peine y participons-nous pour quelque choſe dans les envois de coton, & encore cet article n'eſt preſque d'aucune conſidération.

Telles ſont, Monſieur, les obſervations que j'avois à vous faire ſur les objets d'importation en Sicile. J'en ai parcouru à peu près tous les articles. Je vous ai laiſſé entrevoir les moyens que nous avons eus de tous tems pour en être les principaux fourniſſeurs, & le peu de ſoin que nous avons pris pour conſerver cet avantage. Vous en conclurez ſans doute qu'il eſt doublement fâcheux que nous ne ſuivions pas une autre route que celle dans laquelle nous ſommes. Si nous faiſions uſage des moyens, qui ſont pour ainſi dire dans nos mains à cet égard; d'un côté, nous donnerions plus d'activité à nos Manufactures, & plus de reſſort à notre induſtrie; de l'autre, nous parviendrions à diminuer la maſſe de l'eſpece numéraire que nous exportons pour ſolder le ſurplus des productions Siciliennes importées chez nous, ſur les nôtres importées en Sicile. Peut-être, Monſieur, ferons-nous mieux à l'avenir, je ſuis trop bon patriote pour ne pas le ſouhaiter ardemment. Eſt-il poſſible que la France, qui de toutes les Nations de l'Europe peut faire le Commerce le plus alimenté de ſes propres productions, & par conſéquent le moins précaire, dont les habitans ſont naturellement ſi actifs, ſi induſtrieux & ſi intelligens, ſe trouve à cet égard inférieure à d'autres peuples bien moins favoriſés qu'elle de la nature. La deviſe du Commerce, des Arts & de l'Agriculture, doit être compoſée de ces trois mots, *liberté*, *protection*, *encouragement*, par tout où l'on voudra que fleuriſſent ces trois ſources de la puiſſance réelle des Etats.

Je ſuis, &c.

DE MARSEILLE. *Exportation du 28 Juillet au 9 Août 1763.*

Pour Chipres & Acre, par le Vaiſſeau *le St Jacques*, Cap Sauveur, Antoine Ventre, 155 ballots de londrins ſeconds, 34 de londres larges, 4 de draps de Niſmes,

affaire. Si ce qu'il y avance eſt vrai, ſa patrie lui a les plus grandes obligations. Il dit, entr'autres choſes, que dans l'eſpace de quatorze ans, il a fait ouvrager des ſoies qui reſtoient ſans être employées, ſur les deſſeins les plus élegans, & qu'il en a fait des étoffes égales en beauté à toutes celles qui étoient importées en Irlande, juſqu'à la concurrence de 7902 ℔ ſterlings. Il ajoute qu'ayant obſervé que les Dames Irlandoiſes étoient très-curieuſes des nouveaux deſſeins tirés de Lyon en France par la voie d'Angleterre, il a penſé que non-ſeulement il feroit ſa fortune, mais encore le bien de ſa patrie, s'il profitoit de la ceſſation des hoſtilités avec la France pour aller à Lyon, & y acheter quelques uns des deſſeins les plus curieux pour les faire apporter en Irlande ſans les faire paſſer par l'Angleterre. C'eſt, dit-il, ce qu'il a fait, & moyennant quelques cent livres ſterlings; il s'eſt procuré en 6 mois de tems 2000 deſſeins choiſis. Mais comme il n'a pas pu avoir ces deſſeins ſans acheter les pieces entières, il a apporté à Dublin ces étoffes, dont l'entrée a cauſé l'émeute dont on a parlé, dans laquelle on a détruit d'autres métiers, qu'il avoit ci-devant établis à Dublin, & par le moyen deſquels il avoit fait reſter en Irlande pluſieurs milliers de livres ſterlings.

Il réſulte de ce qui vient d'être expoſé, que les Etrangers font les plus grands efforts pour imiter les deſſeins de Lyon, & que lorſque l'envoi des échantillons n'a pas lieu, les Etrangers ſont obligés de faire des achats conſidérables de nos étoffes pour ſe les procurer. Il eſt étonnant qu'on ſe ſoit tant récrié il y a quelques années contre la défenſe de l'envoi de nos échantillons. On peut juger, d'après l'exemple qu'on vient de lire, s'il eſt plus avantageux de les refuſer. Nous n'imaginons pas que cela puiſſe être mis en queſtion par aucun Fabriquant un peu éclairé ſur ſes propres intérêts.

Malgré les défenſes faites dans les dernières ſeſſions du Parlement à toutes perſonnes d'avoir ou de porter aucun ruban de France, ou de Manufactures étrangeres, ſous peine de 100 ℔ ſterlings, & de confiſcation des rubans qui doivent être brulés, il y a néanmoins à Londres beaucoup de Marchands de Paris & d'autres Villes de France qui y ſont venus pour vendre cette marchandiſe.

De Paris, *le premier de Septembre* 1763.

Nous avons reçu une nouvelle Lettre de l'anonime, qui nous a écrit celle dont nous avons donné un extrait, Prov. N°. 35. Elle roule ſur les gens de la campagne. Nous la ferons connoître à nos Lecteurs. L'Auteur nous mande qu'il a des raiſons eſſentielles pour garder l'incognito, & que c'eſt à condition que nous voudrons bien qu'il reſte inconnu, même de nous, qu'il continuera un commerce épiſtolaire avec nous.

Nous ne cherchons point à le connoître, puiſqu'il veut abſolument nous laiſſer ignorer le nom d'un Citoyen zèlé pour les intérêts de la portion la plus néceſſaire des hommes. Nous le prions de continuer à nous faire part de ſes réflexions, & de ſes vûes patriotiques & humaines. S'il nous arrive de ne pas faire uſage de tout ce qu'il nous communiquera, nous le prions d'être perſuadé que nous ne l'aurons pas pu. Nous faiſons la même prière à toutes les autres perſonnes qui nous font l'honneur de nous écrire.

Un particulier de la Beauſſe nous prie de propoſer cette queſtion au Public. Sçavoir, s'il ne ſeroit pas avantageux pour les Cultivateurs & pour l'Etat, de ſubſtituer par tout le fauchage des blés & des autres grains, à la pratique de les ſcier avec une faucille.

» Il eſt certain, dit-il, que par le fau-
» chage, on employeroit moins de mon-
» de dans le tems de la moiſſon. Il reſte-
» roit moins de chaume dans les champs,
» & les grains ſeroient moins ſujets à ſor-
» tir de leurs épis. D'ailleurs, ajoute-t-il,
» les ſouvriers ſont expoſés avec la faucil-
» le à ſe couper les doigts. Il ſeroit à ſou-
» haiter que quelqu'un examinât qu'elle
» ſeroit la meilleure forme qu'on pour-
» roit donner à la faux rélativement
» aux différentes eſpèces de productions
» qu'on pourroit couper avec cet inſtru-
» ment.

En attendant que quelqu'un ſe charge de répondre à la queſtion que nous venons d'expoſer, nous donnerons dans la ſuite des réflexions que nous avons trouvées ſur le fauchage dans les papiers Anglois.

» France ne ſe verra-t-elle pas en peu de » tems, ce quelle doit être ? C'eſt-à-dire » fertile, peuplée & opulente.

La même perſonne, dont nous avons parlé au commencement de cet article, nous écrit ; » Qu'il ſeroit à déſirer, Mon- » ſieur, pour l'encouragement des Arts en » France, qu'il y eut un pareil établiſſe- » ment ! il feroit honneur à notre ſiécle, » je connois différentes perſonnes qui y » contribueroient volontiers les unes de » deux, d'autres de trois & même de qua- » tres louis d'or. Je prendrois avec plai- » ſir, ſur mon petit revenu, vingt écus par » an pour les porter à la caiſſe de la So- » ciété. Ce ſacrifice deviendroit pour moi » une ſource de bonheur, puiſque j'aurois » l'honneur de concourir à faire le bien » de ma Patrie. Tâchez, Monſieur, d'inſpi- » rer, par toutes ſortes de moyens la mê- » me bonne volonté à tous vos Abonnés. » Pluſieurs bons Patriotes ſe chargeroient à » Paris, ſans intérêt, de la direction d'un » pareil établiſſement, & s'en feroient » honneur. Pour vous, Monſieur, vous » aurez eu l'avantage d'en répandre en » France la première idée.

Ce même Citoyen nous confie dans la même Lettre le déplaiſir qu'il éprouve en liſant dans nos Gazettes, la quantité de bled & de farine importée en France de chez l'Etranger.

» Je vois, dit-il, Paris N°. 47, un ſeul » Navire Anglois, qui décharge au Ha- » vre 500 ſacs de farine, tandis que dans » la Loraine & la Champagne, les deux » ſeules Provinces que je connoiſſe, les » blés pourriſſent dans les greniers & ſont » à un prix ſi vil, que le Cultivateur, » propriétaire de cette denrée de première » néceſſité, a quitté, quitte journelle- » ment, & quittera de plus en plus un » travail infructueux. Vous ſentez comme » moi, Monſieur, que tout Entrepreneur » de Manufacture diſcontinuera ſon tra- » vail, s'il n'a aucun débouché pour ſe » défaire de ſes marchandiſes. Les Labou- » reurs de nos cantons ſont dans cette po- » ſition, & cependant nous tirons du blé » de l'Etranger. Ces ſortes d'opérations » nous ruinent, enrichiſſent nos voiſins » d'un argent qui pourroit reſter chez nous » & ſervir à alimenter notre Agriculture, & » à favoriſer notre population. Tout cela, » Monſieur, fait bien ſentir le beſoin que » nous avions de la loi qui permet la li- » bre circulation des blés dans le Royau- » me. Cette loi, bienfait de notre Au- » guſte Monarque, mettra enfin tous les » Concitoyens en état de s'entre-fournir la » ſubſiſtance. C'étoit une barbarie, que » dans une même famille il y eut des mem- » bres déſſéchés par le beſoin, tandis que » les autres étoient affaiſſés ſous le poids » de l'abondance.

Un de nos Abonnés, exerçant l'utile & honnête profeſſion de Laboureur, nous a écrit une longue lettre, dans laquelle il nous communique différentes réflexions que ſon expérience, nous dit-il, lui a fait faire. Nous allons mettre ſous les yeux du Public celles qui nous ont paru mériter le plus d'attention. Nous ſommes bien perſuadés que nos Lecteurs jetteront avec une ſorte d'intérêt, un coup-d'œil ſur les idées d'un Cultivateur. Il commence par nous demander une explication particulière des termes de poids, de méſure & de monnoye qui peuvent ſe trouver dans chacune de nos feuilles. Il doit ſentir que nous ne devons pas répeter ainſi à chaque inſtant des explications qui ſe trouvent réunies dans cinq tables données dans la Gazette, Paris N°s. 2, 3, 4, 5, & 6. Nous convenons que l'on n'y trouve pas tous les rapports particuliers des méſures de chaque marché, mais auſſi ce détail ſeroit immenſe, & pourroit être la matière d'un Livre très-utile, s'il étoit fait avec exactitude. Il nous dit enſuite qu'il eſt étonnant qu'il y ait des perſonnes qui n'ayent pas encore ſaiſi l'avantage général & particulier qui doit réſulter de la liberté du commerce des grains » La moindre réfle- » xion, dit-il, peut le faire ſentir. Dans tout » Commerce, Art & métier, l'appas du » gain excite l'émulation ; or ſi on délie » les bras du Cultivateur, quel encoura- » gement ne prendra-t-il pas ? Peut-on diſ- » convenir, que ſi au lieu de forcer le Fer- » mier, tant par rigueur de police que » par miſère, à vendre ſes grains au-deſſous » de ce qu'ils lui coûtent, ce qui le périt, » il a la liberté de le paſſer dans une Pro- » vince voiſine, où il trouve à la fois a ſe » remplir de ſes frais & à tirer un modi- » que bénéfice, on le mettra par-là en état » de faire des défrichemens & toutes les » autres dépenſes qu'éxige un état ſi diſ- » pendieux. Cela pratiqué par le général »

du Parlement de Paris du 12 Avril 1763; 8°. l'Arrêt du même Parlement du 17 Juin 1763, qui ordonne l'enregiſtrement au Greffe des Lettres-Patentes du 28 Août 1761.

Nous allons donner le précis des avantages attribués aux chaînes élaſtiques, & faire connoître les conditions de la ſouſcription.

Ces chaînes rendront les voitures plus douces, & les affranchiront de leur diſpoſitions habituelles à verſer. » On ne doit » point, dit-on pag. 4 de la brochure, » s'allarmer d'une dépenſe dans laquelle » une nouveauté néceſſaire jettera ceux » qui voudront ſe procurer de tels équi» pages, la monture inventée par le ſieur » Zacharie eſt moins lourde & moins cou» teuſe que celles dont on fait uſage, & » peut s'adapter aux équipages déja conſ» truits, ſans en changer la forme ordi» naire.

» Ces chaînes aux nombre de quatre, » ont l'avantage de réunir, *la force*, *la ſû*» *reté*, *la légereté*, *la douceur & l'œcono*» *mie*. La force a été reconnue par le Jugement de l'Académie royale des Sciences de Paris, qui dans le jugement qu'elle elle en a porté le 4 Avril 1761, établit que la force des quatre chaînes de ſuſpention réſiſte à un effort de 104 milliers & plus. La ſureté eſt une ſuite de la force des chaînes élaſtiques. La légereté ſe trouve pour la voiture dans la différence du poids des reſſorts & des ſoupentes, comparée au poids des quatre chaînes élaſtiques; celles-ci péſent enſemble 45 ℔ environ & ceux-là péſent trois à quatre cens. La douceur eſt inſéparable des chaînes élaſtiques. L'œconomie eſt certaine, puiſque ces chaînes doivent être d'une durée plus longue que les ſoupentes ou les reſſorts ordinaires, & que leur prix, n'étant que de 168 ᴴ, eſt moindre que celui des reſſorts ou des ſoupentes.

Le ſieur Zacharie ayant déjà fait des dépenſes conſidérables pour porter cette découverte au point de perfection, eſt obligé d'avoir recours à la voie de la ſouſcription pour faire les avances néceſſaires, afin d'établir une Manufacture de fabrication des chaînes élaſtiques, ſelon la quantité qu'il voudroit promptement, & en même tems livrer au Public. Le nombre des ſouſcriptions eſt fixé à 3000. Elles ſeront ouvertes du premier Octobre.

Conditions de la ſouſcription.

La monture d'un carroſſe, berline, chaiſe de poſte ou autre ſemblable voiture à une, deux, trois & quatre places, ſera compoſée de quatre chaînes, excepté pour les chaiſes de poſte, ou il ne faudra que deux chaînes.

Chaque chaîne pour carroſſes, berlines & autres ſemblables voitures, aura 7 anneaux élaſtiques, & un anneau non-élaſtiques à chaque extrêmité de la chaîne.

Chaque chaîne pour les chaiſes de poſte aura quatorze anneaux élaſtiques, & un anneau non-élaſtique à chaque extrêmité.

Cette monture coûtera 168 ᴴ aux Souſcripteurs, & après les ſouſcriptions remplies, elle coûtera 240 ᴴ.

Chaque chaîne ſera marquée d'un poinçon, & du numero de la monture, conforme à celui de la ſouſcription.

On payera en ſouſcrivant 84 ᴴ, & en retirant la monture à chaînes élaſtiques, les 84 ᴴ reſtantes du prix fixé.

L'adreſſe de l'Inventeur eſt à M. Zacharie, le jeune, Entrepreneur & privilegié du Roi, pour les montures à chaînes élaſtiques des équipages, à Lyon.

L'adreſſe du Bureau des ſouſcriptions eſt à M. Soupat, Avocat en Parlement, Conſeiller du Roi, Notaire, rue Grenette, à Lyon. Les perſonnes qui déſireront écrire au ſieur Zacharie ou à ſon prépoſé, ſoit pour ſouſcrire ou pour autres choſes relatives, auront la bonté d'affranchir leurs Lettres.

Nous avons cru devoir annoncer, dans un certain détail, une invention qui ſe préſente au public avec tous les titres qui peuvent aſſurer du ſuccès à une découverte utile.

DE LONDRES, *le* 15 *Sept.* 1763.

Exportation avec Certificat.

Pour l'Eſpagne, 11 quintaux de toile d'aunage. *Pour l'Allemagne*, 245 quintaux de ſucre, 1105 pieces de toile de coton peinte des Indes. *Pour l'Irlande*, 260 quintaux de ſucre, 6 tonnes de lin, 10 de fer, 45 de chanvre. *Pour Hambourg*, 13 mille 343 ℔ de tabac à fumer, 268 de poivre, 95 piéces de linon. *Pour le Sund*, 390 quintaux de ſucre, 34 mille 585 ℔ de tabac. *Pour Briſtol*, 8 quintaux de toile d'aunage, 13 de treillis, 94 piéces de toile, 1334 verges de toile ouvrée & damaſſée.

vancement de l'Agriculture, & du commerce vient de découvrir que la bruyere ou le genet ordinaire, qu'on a regardé juſqu'à préſent comme des plantes inutiles, pourroient ſervir dans les tanneries aux mêmes uſages, & avec le même ſuccès, auquel on y employe l'écorce de chêne. Nous nous empreſſons d'autant plus volontiers à faire connoître cette obſervation au Public, qu'on trouve aiſément de ces plantes dans toutes ſortes de terreins qui ſont de médiocre valeur; & que ſi l'obſervation eſt juſtifiée par l'expérience, une pareille découverte contribuera beaucoup à conſerver l'eſpéce d'un bois précieux pour d'autres uſages.

DE PARIS, *le 22 Octobre 1763.*

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

Je vois avec une véritable ſatisfaction, Monſieur, par votre Gazette d'aujourd'hui, Prov. N°. 59, le commencement d'une Société pour l'encouragement des Arts, Manufactures & Commerce en France. J'ai eu depuis longtems l'intention d'en être membre, & ſi je ne me fuſſe pas trouvé à Fontainebleau, lorſque vous avez annoncé au Public que vous ſeriez volontiers dépoſitaire du produit des Souſcriptions, vous auriez déjà reçu la mienne. Mais mon intention ſeroit de donner plus d'étendue à mon zèle, & d'offrir un exemple qui ne pourroit manquer d'être ſuivi. Je porterai ma contribution à quatre louis, dont un ſera à la diſpoſition de l'Académie Royale des Sciences, un à la diſpoſition du Bureau d'Agriculture de Paris, le troiſiéme à la diſpoſition de celui de Limoges, & le quatriéme à la diſpoſition de celui d'Angoulême.

Pourquoi borner à deux louis une contribution volontaire? Pourquoi ne pas ouvrir une porte à la noble émulation qui peut s'élever parmi tant de Citoyens opulens? Il s'en trouvera ſans doute qui ſe feront un devoir de verſer de groſſes ſommes dans la caiſſe d'une Société auſſi repectable. Qui ſçait ſi l'on n'en verra pas prendre ſur ce ſuperflu, ſouvent auſſi nuiſible à la ſanté qu'aux bonnes mœurs, pour ſatisfaire à la noble paſſion de ſe diſtinguer dans ce genre? D'ailleurs, il eſt à craindre que les Provinces ne fourniſſent qu'un petit nombre de Souſcripteurs, par le peu d'aiſance qui y regne; & c'eſt dans les Provinces où il eſt ſi important d'encourager l'Agriculture, ſource inépuiſable de commerce. Laiſſons donc un libre cours à la généroſité des riches Habitans du Royaume. Il n'en peut réſulter qu'un très-grand bien. La liſte des Souſcripteurs comprendra, dans ce cas, la quotité de chaque contribution, & la publicité deviendra la récompenſe du zèle patriotique.

Nous ne pouvous qu'applaudir au zèle de l'homme de qualité qui nous écrit cette Lettre. Nous faiſons les vœux les plus vifs, peur voir s'élever parmi les Citoyens, la plus grande émulation en faveur d'un établiſſement ſi digne des ſentimens d'honneur qui dominent dans les ames françoiſes.

Nous n'avons jamais eu l'intention de fixer des bornes au zèle & à la généroſité de nos Compatriotes. Il ſe forme une Société, dont l'objet eſt de la plus grande utilité. C'eſt volontairement que les Citoyens s'en font membres. Il eſt donc juſte de laiſſer un libre cours aux mouvemens généreux des perſonnes, qui voudront entrer dans cette Société. En Angleterre, chaque particulier eſt libre de verſer dans la caiſſe de la Société, la contribution qu'il juge à propos, pourvû qu'elle ne ſoit pas au deſſous de deux guinées. Ceux qui n'y verſent que cette ſomme comme ceux qui y dépoſent annuellement vingt guinées, ſont également regardés comme les bienfaiteurs de la Patrie, tous jouiſſent du titre de bons patriotes.

Au reſte, les réflexions que nous hazardons ici, n'ont pas pour objet de déterminer la façon de penſer du Public ſur cet objet intéreſſant. Nous ſommes bien éloignés d'avoir des prétentions auſſi élevées. Nous déſirons que les Citoyens, & ſurtout, ceux qui ont déjà ſouſcrit, nous communiquent leurs vûes ſur cette matière. Quant aux Provinces qui, comme le dit très-bien le zélé Citoyen dont on vient de lire la Lettre, ont le plus de beſoin d'encouragement, il nous ſemble qu'il ſera aiſé d'y pourvoir. 1°. Peut-on douter qu'il ne s'y trouve un très-grand nombre de Citoyens en état de ſe ſoumettre à une médiocre contribution? Peut-on douter que tous ceux qui pourront ſouſcrire ne le faſſent? 2°. Si la Société devient nombreuſe, ce qui arrivera infailliblement dans une Nation telle que la nôtre, ne pourra-t-on pas inviter tous les Bureaux

» de cette mauvaise monnoye, & l'intérêt
» du Commerce exigeant qu'on ne laissât
» plus circuler que des espèces dont la va-
» leur fut égale à leur estimation nomi-
» nale, personne ne voulut plus se char
» ger de pareilles espèces qu'à un escompte
» proportionné à leur valeur intrinséque.
» Ce changement causé par les circonst-
» tances, exigeoit un prompt reméde. Le
» Roi de Prusse conçut le projet de four-
» nir lui-même cette monnoye légale dont
» le Commerce avoit besoin, sans avan-
» cer pour cela une seule once d'or ou
» d'argent, & les Cercles d'Allemagne
» saisirent avec avidité cette idée. Pour l'e-
» xécution d'un tel projet, il falloit s'ar-
» ranger avec des gens qui, par leur ri-
» chesses & leurs talens, fussent en état de
» remplir l'objet proposé, sans s'adresser
» pour avoir la matière première, à ceux
» qui les mettoient en œuvre.

» On eut donc recours aux riches Juifs
» de Berlin, de Dresde, de Leipsick, de
» Hambourg & d'Amsterdam, & il fut con-
» venu qu'ils livreroient au Roi de Prusse,
» & aux Cercles de l'Empire, une somme
» immense de nouvelles espèces au titre
» convenable, lesquelles devoient être
» changées, ainsi qu'il fut déclaré par ces
» Puissances, pour la mauvaise monnoye
» qu'el es avoient répandue. Pour recom-
» penser les Juifs de cette entreprise on
» devoit leur passer un bénéfice de 5 pour
» cent sur le prix & le monnoyage de l'or
» & de l'argent qu'ils pourroient acheter
» & faire battre. Telles étoient les condi-
» tions auxquelles l'exécution de ce plan
» fut entrepris, sans qu'il en ait coûté un
» sol d'avance au Roi de Prusse, ni aux
» Cercles de l'Empire.

» Outre le gain que les Juifs pouvoient
» retirer des 5 pour cent qu'on leur pas-
» soit, ils sçavoient bien aussi qu'il leur
» étoit facile de se procurer la matière né-
» cessaire, sans avancer un sol d'argent
» comptant. Pour cela ils commencerent
» une négociation d'échange dans toute
» l'Europe, & par l'effet que produisit cette
» circulation sur les Changes de différen-
» tes Villes, ils jugerent qu'ils pourroient
» y faire monter ou tomber les Fonds
» quand il leur plairoit, & par conséquent
» en retirer l'avantage qu'ils désiroient,
» sans débourser un sol. L'effet de cette
» manœuvre sur le crédit de leurs billets
» en échange & rechange, leur procura
» la quantité d'or & d'argent sur les Etats
» commerçans qui leur étoit nécessaire
» pour remplir leurs engagemens, & les
» Villes que l'on a nommée plus haut se
» virent épuisées par ce moyen, de toutes
» les espèces qu'elles possédoient.

» Pendant ce tems-là, on eut grand
» soin de répandre que le Roi de Prusse &
» les Cercles se proposoient d'échanger cet-
» te monnoye légale pour celle qui ne l'é-
» toit pas sur le pied de sa valeur nomi-
» nale; & afin que l'on ajoutât d'autant
» plus de foi à ce bruit public, les Juifs,
» qui avoient fait marché, recueillirent
» plusieurs millions de cette monnoye de
» bas-alloi, ce qui en augmenta la valeur;
» & alors ils en vendirent une très-gran-
» de quantité aux Hollandois & aux Né-
» gocians de Hambourg à 7 pour cent, tout
» au plus, d'escompte.

» Lorsqu'on eût conduit jusques là cette
» négociation, & que les Juifs eurent ra-
» massé toute la matière dont on avoit be-
» soin pour frapper la nouvelle monnoye,
» le Roi de Prusse & les Etats de l'Empire,
» firent connoître alors que leur véritable
» intention étoit de racheter les mauvai-
» ses espèces, non pas au taux de la valeur
» arbitraire qu'ils leurs avoient donnée en
» les faisant circuler, mais sur le pied de
» leur valeur réelle. Cet évenement rédui-
» sit à la moitié de sa valeur cette mon-
» noye qui avoit été achetée à 7 pour cent
» d'escompte, & par conséquent, tous
» ceux qui en avoient acquis se trouve-
» rent hors d'état de répondre aux deman-
» des de leur Commerce, & de faire hon-
» neur à leurs engagemens. Cet incident
» inattendu a donné lieu aux faillites des
» Neuvilles qui étoient les principaux A-
» gens de cet échange factice à Amstet-
» dam, ainsi qu'à celles d'un grand nom-
» bre de Marchands de Berlin, de Hol-
» lande, de Hambourg & de plusieurs au-
» tres Villes.

» Il est aisé de voir dans quel embarras
» cette manœuvre a jetté les Négocians de
» toute l'Europe. Pour en prévenir les pro-
» grès, on a vendu en Angleterre des som-
» mes prodigieuses en papiers, afin d'en
» passer le montant dans les autres Royau-
» mes. Il est évident que cette dernière
» affaire a contribué beaucoup à la dimi-
» nution actuelle du prix des fonds, en

Henry, Cap. Roche, pour Liſbonne; *le Roi de Pruſſe*, Cap. Gardner, pour Briſtol.

LONDRES, *le 26 Octobre 1763.*

Nos Colonies ſeptentrionales, font actuellement un grand commerce avec les Iſles du Cap verd, ainſi qu'avec celles de la Tortue, où leurs Vaiſſeaux vont charger du ſel pour la pêcherie de Terre-Neuve, qui eſt conſidérablement augmentée.

DE MARSEILLE, *le 28 Octobre 1763.*

Importation du 13 Octob. juſqu'au 20.

De Cadix le 13 Octobre, par le Vaiſſeau du Cap. Lambert, 43 barrils de cochenille, 2 de quinquina. *De Lisbonne*, le même jour, par le batteau du Cap. d'Honfleur, 6 ſacs de poivre, 297 quintaux de bois de bréſil, 679 cuirs en poil. *De Taſſe* le même jour par la Tartane du Cap. Beauſſier, 1000 millerodes d'huile. *De Nantes*, le même jour, par le Vaiſſeau du Cap. le Beſque, 29 balles de peaux de veau. *De Civitavecchia* le 15, par les Bâtimens des Cap. Airaud & Michel, 695 pains de ſouffre 1400 quintaux d'Alun, 56 balles de laine. *De Gênes* le même jour, par les Bâtimens des Cap. Venet & Marin, 101 caiſſes de manne, 4 barrils d'argent vif, 19 balles de poivre, 400 cuirs en poil, 347 pains de plomb, 25 balles de ſalſepareille, 22 caiſſes d'huile d'amandes douces, un barril d'ipecacuanha. *De Smirne* le 17, par les Bâtimens des Cap. Bourrelly & Engelfret, 208 balles de coton en laine, 54 de coton filé, 296 de laine fine, 16 de laine de chevron, 54 de fil chevre, 15 de cire jaune, 4 de bours du Levant, 4 d'Eſcamittes 2 de ſoie ardaſſine, 245 cuirs de buffes. *De la Martinique* le 17, par le Vaiſſeau du Cap. Blanc, 951 ſacs de caffé, 320 barriques de ſucre, 800 cuirs, 93 ſacs de cacao, 5 barrils de cuivre. *De Port au Prince* le même jour, par le Vaiſſeau du Cap. Viamet, 340 barriques de ſucre brut, 19 de ſucre blanc, 118 ſacs de caffé, 8 balles de coton, 59 cuirs en poil. *Du Cap François* le même jour, par le Vaiſſeau du Cap. Icard, 353 barriques de ſucre terré, 934 ſacs de caffé, 21 barriques d'indigo, 652 cuirs en poil. *De Tunis* le 20, par la tartane du Patron Maujourdan, 8 balles de crin, 45 d'éponges, une de cire jaune, une barrique de ſuif, 250 quintaux de barille.

DE LONDRES, *le 20 Octob. 1763.*

Exportation avec Certificat.

Pour la Méditerranée, 48 quintaux de gingembre, 269 de caffé, 30 de cacao, 30 tonnes de fer, 6329 ℔ de poivre, 305 d'indigo. *Pour l'Eſpagne*, 173 quintaux de cacao, 12,091 ℔ de tabac en poudre. *Pour l'Allemagne*, 224 quintaux de ſucre. *Pour Trieſte*, 1545 ℔ d'indigo. *Pour Hambourg*, 10,589 ℔ de tabac. *Pour le Sund*, 6332 ℔ de poivre. *Pour la Norvége*, 12,429 ℔ de tabac. *Pour Dublin*, 380 quintaux de ſucre, 5000 piéces de porcelaine, 493 ℔ de thé, 317 de poivre. *Pour Cheſter*, 166 ℔ de ſoie écrue, 161 de torſe, 1107 verges de moëre. *Pour la Flandre*, 81,478 ℔ de tabac. *Pour la Hollande*, 116 peaux de caſtor, 1224 piéces de toile peinte 482 Romals, 10,649 ℔ de tabac. *Pour Dunkerque*, 7 balles de de laine d'Eſpagne, 6966 ℔ de poivre. *Pour les Indes occidentales*, 145 quintaux de toile d'aunage, 503 piéces de toile peinte. *Pour la Virgine*, 1071 galons de rum. *Pour la nouvelle Angleterre*, 41 quintaux de toile d'aunage.

Exportation ſimple, du même jour.

Pour l'Eſpagne, 3 quintaux de cuir. *Pour la Méditerranée*, 40 quintaux de fer ouvragé, 20 d'airain, 20 de menues merceries, 5 d'horlogerie, 8 de plomb à tirer, 15 tonnes de plomb en ſaumon, 1050 piéces de petites étoffes, 4 de toile. *Pour Gibraltar*, 12 piéces de toile. *Pour le Portugal*, 100 piéces de drap court. *Pour l'Allemagne*, 22 quintaux de cuir. *Pour Hambourg*, 4 quintaux de cuir, 2400 piéces de petites étoffes, 40 de bayette, 5 mille verges de flanelle, 120 ℔ de ſoie préparée en toutes couleurs. *Pour le Sund*, 150 piéces de petites étoffes, 2 de bayette. *Pour la Flandre*, 24 quintaux de plomb, 10 de fer blanc, 1800 onces d'or en eſpéces, 50 mille d'argent. *Pour Brême*, 12 quintaux de cuir. *Pour l'Irlande* 22 quintaux de gomme arabique, 10 d'arſénic, 40 de drogues médicinales, 50 d'alun, 7 d'antimoine. *Pour Middelbourg*, 352 verges de papier peint. *Pour Calais*, 32 quintaux de plomb. *Pour Dunkerque*, 6 quintaux de plomb pour la chaſſe, 40 de fer ouvragé, 40 de fondu, 5 tonneaux de canon de fer. *Pour la Hollande*, 69 quintaux de gomme ſandaraque, 10 de fer ouvragé, 54 de petites

étoit encore chaude, je la paſſai à travers un linge blanc dans un autre verre ; je le bouchai bien hermétiquement, & après y avoir été huit jours, j'ai eu le plaiſir de voir le ſucre ſe former derechef comme du cryſtal : mais pour réuſſir dans cette expérience, le ſucre & le verre doivent être tout-à-fait ſecs, & l'eau-de-vie bien rectifiée.

Ayant préparé les voies par ce préalable, je pris de la racine de bettes blanches, & les ayant coupées en petites tranches, je les mis à ſécher ſur le feu, en prenant garde de les brûler ; je les réduiſis alors en poudre, & les laiſſai ſécher encore, parce qu'elles contractent facilement de la moiſiſure. Après quoi, j'en mis huit onces dans un vaſe de verre, & j'y verſai 16 onces d'eau-de-vie très-forte, Le vaſe étoit à moitié plein, & l'ayant bouché hermétiquement, je le mis ſur du ſable chaud juſqu'a ce que l'eau-de-vie commençât à bouillir, le remuant de tems en tems, afin que la matière ne reſtât pas au fond.

Auſſitôt que l'eau de-vie commença à bouillir, j'ôtai le vaſe du feu, & j'en jettai la mixtion auſſi vîte qu'il me fut poſſible dans un ſac de toile, que je preſſai bien fort pour en faire ſortir la liqueur ; alors je paſſai cette liqueur à travers un linge, tandis qu'elle étoit encore chaude, & je la mis dans un verre que je bouchai bien, & que je poſai dans une place chaude. La liqueur fut d'abord trouble, mais après quelques ſemaines, un ſédiment criſtalin parut. Il avoit tout le *caractere* d'un ſucre impur. Pour le purifier encore davantage, je le fis diſſoudre une ſeconde fois dans l'eau-de-vie, & il en reſulta ce que j'avois fait avec du ſucre réel.

Par cette méthode, j'obtins des 3 racines ci deſſus mentionnées, la quantité ſuivante de ſucre :

1°. D'une demi-livre de la racine des poirées blanches, ou bettes blanches, une demi-once de ſucre pur.

2°. D'une demi-livre de chervis une once & demie de ſucre pur.

3°. D'une demi livre de bette-raves, une once de ſucre pur.

Il eſt évident par-là, que la chaux n'eſt pas du tout néceſſaire pour ſécher & épaiſſir le ſucre, comme quelques uns le prétendent, puiſque le ſucre criſtaliſe ſans cela.

Etant de cette manière aſſuré qu'il y avoit un ſucre réel dans les plantes, j'ai tâché de trouver un procedé de l'extraire moins coûteux ; & le meilleur moyen me parut, premiérement d'ôter le jus des plantes, de purifier après ce jus, & de le préparer pour le criſtaliſer par l'évaporation, & enfin de purifier le criſtal qui en provient.

Je pris une certaine quantité de chervis, je coupai les racines en petits morceaux & les pillai dans un mortier de cuivre le plus que je pus. Je les mis après dans un ſac de toile, & preſſai le jus dans un preſſoir fait exprès, après cela je verſai de l'eau ſur les racines qui reſtoient dans le ſac, & les preſſai une ſeconde fois. Je mis alors la liqueur toute enſemble dans un vaſe très-net, & la laiſſai repoſer dans un endroit froid pendant quarante-huit heures, auquel tems elle devint claire, & une ſubſtance farineuſe dépoſa au fond. Je verſai alors la liqueur tout doucement, & la paſſai à travers un linge dans un autre vaſe.

La première clarification étant ainſi faite, je mis quelques blancs d'œufs dans le jus, que je fis bouillir dans une caſſerole, l'écumant continuellement juſqu'à ce qu'il ne parut plus ſur la ſurface la moindre impureté. Je le paſſai alors à travers un linge, & la liqueur fut auſſi tranſparente, que le vin le plus clair. Je la fis bouillir dans une moindre caſſerole, juſqu'a ce qu'elle eût décru conſidérablement, & ainſi d'encore en encore dans ces petits vaſes, juſqu'à ce qu'il ne reſtât qu'un petit ſirop épais, que je mis dans un vaſe de verre très propre, & poſai dans un endroit chaud. Je le laiſſai pendant ſix mois, & alors je trouvai le ſucre tenant aux côtés du verre, dans la forme de petits criſtalins : pour purifier ces criſtaux je mis le vaſe dans de l'eau chaude, & quand la chaleur eût pénétré le verre juſqu'à rendre la mixtion fluide, je verſai & la liqueur & les criſtaux dans un vaſe de terre large au ſommet & étroit au fond, & le fond percé de pluſieurs trous. Je mis ce vaſe dans un autre, & les couvris tous deux, en les plaçant dans un endroit tempéré : par ces moyens le ſirop couloit goute à goute dans le ſecond vaſe, & le criſtal reſtoit dans le premier. Je mis ce ſucre cru dans du papier brouillard plié doublement, & le preſſai légerement dans un preſſoir ; cela le ſécha & le rendit plus pur, le papier s'imbibant conſidérablement des parties viſqueuſes

connoître leurs véritables intérêts, & à les faire comparer avec ceux de leurs voisins, que ne peut-on pas espérer ? Douter qu'ils ne le fassent, ce seroit leur faire injure, ce seroit les croire seulement faits pour les objets de pur agrément. L'Auteur de la Lettre que nous venons de donner, nous fait part dans un *Post-scriptum* des craintes qu'il a que la Société Patriotique qui nait en France, ne devienne pas nombreuse. Ses craintes sont l'effet de l'extrême desir qu'il a de la voir se former d'une multitude de Membres. Nous osons le lui annoncer, il est impossible qu'une Association si bien faite pour honorer les particuliers & la Nation, ne s'étende pas dans tous les coins de la France. Le Citoyen le plus éloigné de la Capitale, fera le bien particulier de son canton en souscrivant, puisque les prix pourront être proposés pour toutes les contrées de la France, & que tous les genres de travaux & d'industries utile, seront l'objet des encouragemens de la Société. Qu'on se représente un instant l'activité & l'émulation qui naîtront de prix utiles & honorables proposés aux François, & on balancera, si on le peut, à entrer dans une pareille Association.

DE LONDRES,

Lettre d'un Membre de la Société pour l'encouragement des Arts aux Editeurs du Museum rusticum, *sur plusieurs découvertes fort utiles faites depuis peu en France.*

L'airain étant d'un usage si général pour faire des ustenciles de cuisine, la façon de l'étamer de la meilleure manière, fut regardée, il y a quelques années, comme un objet digne de l'attention de la Société des Arts, Manufactures, &c. On proposa en conséquence un prix, qui, si je ne me trompe, fut remporté par un Chaudronnier, nommé *Bootie* qui étamoit du cuivre dans lequel on pouvoit faire bouillir 30 gallons de matière fluide, (mésure d'Angleterre) avec de l'étain de grain pur, & dans lequel il n'y avoit aucune autre mixtion étrangère. On assure que les vases étamés de cette manière, sont d'un bien plus grand usage que ceux qui le sont de la manière ordinaire ; mais il faut examiner si on ne pourroit pas encore perfectionner cette methode. Le cuivre quand il est échauffé, jette des vapeurs qui sont très-pernicieuses, & qui communiquent leurs qualités à tout ce qui est dans le vaisseau, quand il n'est pas étamé, ce qui est certainement une sorte de poison qui occasionne différentes maladies, & donne fort souvent la mort. C'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'en Suéde, ont ait défendu de faire usage d'ustensiles de cuivre dans les cuisines ; de même en Angleterre, bien des maisons font usage, depuis plusieurs années, de casserolles de fer. Il y a actuellement à Paris sur le Pont-Marie, un Chaudronnier, nommé Vidal, (*b*) qui prétend posséder un secret pour étamer les vases de cuivre d'une manière, qui lui est particulière.

(*c*) Il dit que c'est une nouvelle découverte, & que les vases de son étamage, ne sont pas sujets au verd-de-gris, parce que le métal dont il fait usage est entièrement pur : il assure de plus, que son métal est si dur, que quoique l'on en fasse journellement usage, il doit durer très-longtems. Comme l'étamage des vases de cuivre de la meilleure façon, est un objet d'une importance si grande & si réelle, je crois que le Public auroit bien des obligations à la Société des Arts, si elle faisoit venir de ces vases étamés par le sieur Vidal, & si elle en faisoit la comparaison par des expériences certaines & impartiales, avec ceux qui sont étamés par le sieur Bootie, notre compatriote. Si la méthode du sieur Vidal est la meilleure, ce sera une preuve que celle du sieur Bootie n'est pas encore à son point de perfection, & que ce doit être pour la Société un objet qui mérite qu'elle propose un prix honnête, que l'on donneroit à celui qui trouveroit une méthode pour étamer les vases de cuivre, supérieure à celle dont le sieur Bootie fait usage, & égale, ou même supérieure à celle du sieur Vidal. Nous ne pouvons pas faire trop d'efforts pour procurer la dernière perfection à toutes les choses, dont dépendent la santé & la vie de nos Concitoyens. C'est à ce sujet que je vous écris, afin que quand on aura vû ma Lettre dans

(*b*) Voyez Paris, N°. 1.

(*c*) L'Auteur de cette Lettre n'est pas bien instruit de la nature de la découverte des sieurs Vidal. Ils ont inventé une manière de rendre le cuivre aussi blanc que l'argent, ou si l'on veut ils font du *simil-argent*. Un autre Artiste prétend étamer le cuivre d'une manière si parfaite, qu'on n'ait rien à craindre du verd-de-gris.

multiplier les opérations de Commerce. D'après ces principes qui nous paroiſſent inconteſtables, il eſt donc évident, Monſieur, que la Société que nous propoſons commencera en France, Royaume naturellement fertile, par encourager l'Agriculture & tout ce qui en eſt une dépendance naturelle, & qu'elle ne prendra en conſidération les autres travaux & les autres entrepriſes, que lorſque le premier objet l'exigera pour être ſoutenu dans ſon état de vigueur. Si elle ſuivoit une autre marche, elle manqueroit ſon but qui doit être d'augmenter parmi nous les richeſſes & les forces qui ne dépendent preſque point des évenemens politiques.

Une Nation quelconque, dont le ſol ne ſeroit pas fertile, ne pourroit avoir que des Manufactures & un Commerce toujours dans la dépendance du plus ou du moins d'induſtrie qui ſe trouveroit dans les pays abondans, mais auſſi ceux-ci, ſans Manufactures & ſans Commerçe, ceſſeroient bientôt d'être fertiles en productions de la terre. La cultivation, la première de toutes les Manufactures, languiroit bien vîte, faute de conſommation & de débouchés. Ces idées vous font ſans doute penſer, Monſieur, à un grand Royaume, dont le terrein eſt très-fertile, & où l'Agriculture n'exiſte preſque pas, parce qu'il s'y trouve peu de Manufactures, & que le Commerce national n'y eſt point en vigueur. Ainſi, *Agriculture*, *Manufactures* & *Commerce*, ſont trois ſources de la richeſſe & de la force des Etats qui s'exigent tellement, que l'une venant à ſe détériorer, les deux autres ſont néceſſairement altérées. C'eſt à la ſcience de l'entretien, bien combinée de ces trois ſources, que doit s'attacher une Nation qui veut avoir tout le dégré de force, dont elle eſt naturellement ſuſceptible. Puiſſions nous bientôt poſſeder cette ſcience importante.

Il ſemble donc, Monſieur, qu'on pourroit appeller la Société qui ſe forme à Paris, *Société pour l'encouragement de l'Agriculture, des Manufactures & du Commerce.* Cette dénomination rentreroit dans vos vûes, & ne s'écarteroit point des nôtres, puiſque nous avons toujours penſé que l'Agriculture doit être conſidérée comme le premier de tous les Arts, & comme celui qui mérite le plus d'être encouragé en France. Au reſte, nous ne prétendons point fixer le nom qu'on nous doit donner à l'Aſſociation des Citoyens qui ſe ſoumettent à une contribution annuelle pour encourager, & recompenſer les travaux & les entrepriſes utiles. Nous avons ambitionné de faire naître cette diſpoſition généreuſe, dans les ames de nos Compatriotes. C'eſt aux Citoyens aſſociés à convenir eux-mêmes d'un nom qu'ils voudront donner à leur réunion patrioque.

Nous ſoumettons à vos lumières les réflexions que nous venons de mettre ſous vos yeux. Nous ne voulons, ni ne pouvons géner la liberté des Citoyens ſur l'emploi qu'il déſireront faire de leurs contribution. Il eſt naturel qu'ils ſoient les maîtres de déterminer les objets d'encouragement, pour leſquels ils auront le plus de goût. Ainſi, Monſieur, ſi vous voulez que les vingt louis que vous êtes prêt à dépoſer, ſoient employés à favoriſer, ou les défrichemens, ou la population, ou l'augmention des moutons, vous n'avez qu'à faire connoître vos intentions, & l'argent des dix Citoyens, dont vous nous parlez, y ſera affecté.

Je ſuis, &c.

DE LONDRES, *le 2 Novemb.* 1763.

Exportation avec Certificat.

Pour l'Inde, 425 galons de vin, 261 ℔ de gin-ſeing. *Pour la Méditerranée*, 3172 ℔ de poivre, 1104 ℔ d'argent ſublimé. *Pour l'Eſpagne*, 8 quintaux de toile d'Allemagne, 3500 aunes de toile, 1103 peaux de daim. *Pour Hambourg*, 199 quintaux de gingembre. *Pour Gottembourg*, 4205 ℔ de tabac, 55 de quinquina en poudre. *Pour le Sund*, 17673 ℔ de tabac à fumer, 1140 de piment, 240 d'indigo. *Pour Cheſter*, 8956 piéces de porcelaine. *Pour Liverpoole*, 368 ℔ d'émaux. *Pour l'Irlande*, 277 quintaux de ſucre, 18 de cacao, 10,899 piéces de porcelaine, 1312 ℔ de coton filé. *Pour la Flandre*, 616 peaux de caſtor, 3 tonnes d'huile de baleine. *Pour le Havre de Grace*, 91,688, ℔ de tabac. *Pour la Hollande*, 596 piéces de toile de coton des Indes, 90 peaux d'ours, 55 de renard, 41 de loutre. *Pour Dunkerque*, 39, 972 ℔ de tabac, 1948 peaux de caſtor. *Pour les Indes occidentales*, 40 quintaux de toile d'aunage, 10 de canevas, 6 tonnes de

nous pouvons attribuer la mort du reſpectable M Réad à Sallé.

De Beaumont-*ſur-Oiſe*, *le 6 Novembre* 1763.

Il y a ici une Manufacture de ſavon à vendre. Elle eſt dans la ſituation la plus commode, tant pour y faire venir les matières propres à cette Manufacture, que pour en faire ſortir les marchandiſes. La rivière d'Oiſe qui, comme on ſçait, ſe jette dans la ſeine, baigne les murs de cette Manufacture; ainſi on peut faire venir ſes matériaux de Rouen & d'ailleurs, très-aiſément, & tranſporter auſſi facilement les marchandiſes à Paris, où il ſe fait une ſi grande conſommation de ſavon. Les intéreſſés dans cette Manufacture, ont été juſqu'ici des perſonnes étrangères au Commerce & aux connoiſſances néceſſaires à ce genre de fabrication. Ils étoient obligés de s'en rapporter à la bonne foi & à l'intelligence de ceux à qui ils donnoient leur confiance. Il eſt rare qu'on réuſſiſſe dans une entrepriſe, ſi on n'eſt en état de la ſuivre par ſoi-même. Il eſt certain que des perſonnes qui exploiteroient par eux-mêmes la Manufacture qui ſe trouve ici, pourroient en tirer de grands avantages. Il eſt étonnant que quelques Marchands Epiciers de Paris, ou d'autres perſonnes entendues dans la fabrication du ſavon, n'en ayent pas encore fait l'acquiſition. Elle conſiſte en deux arpens environ de terrein enclos de murs, & où ſe trouvent les bâtimens ſuivans; une maiſon ſervant de logement, le bâtiment de la Manufacture de ſoixante pieds de long, ſur trente de large en dedans œuvre, & dans lequel ſont les *chaudiéres*, *les bacques* & *citernes* en grand nombre, conſtruits en briques & en thuiles, renduits de ciment & en bon état comme neuf, un autre grand bâtiment alligné à celui de la Manufacture, ſervant à la Manutention & de magazin, &c., & un autre grand magazin près la porte cochere; la cour eſt très-grande; il y a un jardin potager & un verger à demi-côte. Le tout eſt en belle ſituation au bord de la rivière d'Oiſe, vis-à-vis le port, & adoſſé à l'Egliſe. Cette Manufacture bâtie comme elle eſt, & fournie de tous ſes uſtenſiles, a du coûter plus de 80,000 ᴴ, & peut-être qu'on l'auroit pour moins de 40,000 ᴴ. *On peut s'adreſſer ici pour la voir au ſieur Duval, & à Paris, pour traiter de ſon acquiſition, à M. Armet, Notaire, rue de la Monnoye.*

Du Château du Pleſſis près Melun, le 16 Novembre 1763.

LETTRE A L'AUTEUR de la Gazette du Comerce.

Monsieur,

Le porteur de ma Lettre eſt chargé de vous remettre, en même-tems, deux louis deſtinés pour la maſſe de la Société, que votre zèle patriotique vient de faire naître. Ce même ſentiment va me faire hazarder ici, comme vous paroiſſez le déſirer, de la part des Souſcripteurs, quelques réflexions ſur le déſavantage qui pourroit réſulter de ne point fixer la contribution de chaque membre de la Société propoſée. La liberté à cet égard, ne devroit, ſi je ne me trompe, avoir lieu que que dans le cas où ceux qui contribueroient, ne ſe feroient pas connoître. Cependant, le ſecret gardé ſur cet article, ne ſeroit pas ſans inconvénient: en ſuppoſant qu'il fut d'abord à l'avantage de la Société naiſſante, ce qui ne ſeroit pas impoſſible, elle y auroit tout à perdre par la ſuite. Le premier feu de la généroſité pourroit ſe rallentir, au lieu qu'en modérant ce ſentiment, & en bornant ſes effets, on ſeroit bien plus ſûr de les rendre durables. Pourquoi d'ailleurs, Monſieur, faire entre des Citoyens qui s'uniſſent pour ſervir leur patrie, une comparaiſon de zèle, & de fortune, toujours déplaiſante, & tarriffer, pour ainſi dire, aux yeux du Public, le pouvoir & la bonne volonté de chacun d'eux; la proportion de l'un à l'autre, ſeroit trop ſujette à l'erreur: l'amour propre, qui ſçait ſe garder une place entre les motifs des actions les plus vertueuſes, ſouffriroit de ſe voir contraint de céder à l'opulence, & ſans en convenir avec lui-même, prendroit le parti de ne pas concourir avec elle, & de ne lui rien diſputer.

Je crois qu'en fixant une ſomme égale pour chacun des membres de la Société, elle ne pourroit qu'y gagner; ſi un petit nombre de fortunes brillantes s'abaiſſoit, par complaiſance, à ſe borner à la ſomme déterminée, un très-grand nombre de fortunes médiocres, feroit effort

que d'être augmenté. Ayant mis en vente ces deux maiſons, j'ai demandé en vain 600 ℔ pour ma maiſon. Mais pour mon bien j'ai aſſés d'acheteurs qui m'en offrent 1100 ℔ Or, Monſieur, je vous demande ſi le bien que j'ai dans le Warwick, ſous la protection du Gourvernement, n'eſt pas beaucoup plus conſidérable que celui que j'ai dans le Comté de Middleſex, & qui jouit de la même protection. Ainſi, pourquoi payerois-je 8 ℔ pour mon bien de Middleſex, & ſeulement 4 ℔ pour celui du Comté de Warwick? Mais je ne demande cela que par manière d'information. J'eſpere que quelques-uns de vos ſçavans Correſpondans auront la bonté de m'expliquer ce paradoxe.

N. B. Je connois un bien dans l'une de nos Provinces intérieures, qui rend plus de 500 ℔ ſterlings par an, dont la terre eſt ancienne & excellente, & fermée de hayes, qui n'a payé cette année que 22 d. par ℔ pour la taxe des terres.

Vaiſſeaux ſortis des Ports d'Angleterre & d'Irlande, & autres.

De Falmouth, le 23 Novembre, le Paquebot le Hampden, pour Liſbonne; l'Amitié, Cap. Carterel, pour Grenezey; le Ridge, Cap. Sheppard, pour Chicheſter; l'Iſabelle, Cap. Davis, pour Carmarthen; le Ranger, Cap. Pike, pour Exon.

De Plimouth le 25, le Touttiell, pour la Jamaïque; la Prudente Sally, Cap. Péters, pour la Barbade; le Southton, Cap. Dormer, pour Porto.

Des Dunes le 28, la Nouvelle Eliſabeth, Cap. Smith, le Sally, Cap. Lusby, pour Antigoa; le Duc d'Yorck, Cap. Lashley, pour Dublin, le Duc de Richemond, Cap. Godefroy, pour les Indes occidentales; le S. Chriſtophe, Cap. Beutley, pour la Grenade; le Jances Coriſſoy, pour Mariland; l'Aune, Cap Wye, pour Porto; le Vernon, Cap. Chisnolm, le Sally, Cap. Skutt, pour Liſbonne; le Portland, Cap. Kendall, pour les Indes occidentales; l'Union, Cap. Rhwaites, le Jacques, Cap. Darwkins, Cap. Watt, pour la Jamaïque; la Favorite, Cap. Butler, pour Veniſe; l'Avention, Cap. Farnsvorſt, pour la Méditerranée; l'Albanie, Cap. Royers, pour Bilbao; la Charlotte, Cap. Campbell, pour Alicant; la Charmante Janette, Cap. Brown, pour Livourne; l'Alexandre, Cap. Hutton, pour Barcelone.

De Dublin le 22, le Keppel, Cap. Graham, pour Madére; le Jean & l'Aune, Cap. Warcham, pour Cadix; l'Aune, Cap. Hauter, pour Rotterdam; le Hazard, Cap. Greenvood, pour Lancaſtre; le Nancy, Cap. Marray, pour Livourne; le Jean & Marie, Cap. Driscall, pour Lisbonne; le Général Wall, pour Malaga; le Dublin, Cap. Walsls, le Rhomus, Cap. Claney, pour Rochefort.

De Madére le 25, la Marguerite, Cap. Watſon, pour Antigoa; la Cloche, Cap. Hanter; le Mentor, Cap. Evanſon, le Diamant, Cap. Roff le Roux; la Marie, Cap. Azford, pour la Jamaïque; le Merlin, Vaiſſeau de guerre, pour la Barbade, la Vipére, autre Vaiſſeau de guerre, le Sauvage, Cap. le Jeune; le Paquebot la Caroline, pour la Caroline Méridionale; l'Aventure, Cap. Dugat, pour la côte de Guinée.

Nouvelles des Ports d'Angleterre & des Vaiſſeaux Anglois, à la Mer, du 6 Décembre 1763.

Le 3 du courant, le Navire la bonne Intention, Cap. Wood, arriva de Quebec aux Dunes, & la Charlotte Cap. Philippe du même endroit, à Terre-neuve.

Le Warrée, Cap. Willcocks, arrivé de la côte d'Afrique à la Barbade, avec 232 Négres, en eſt reparti pour la Jamaïque.

La Minerve, Navire de tranſport pour Londres, a relâché à Briſtol.

Le 5 du courant, les Navires le Canada, Cap. Wooder de Quebec; le Grizle, Cap. Falkner, pour Quebec, ſont entrés à Douvre, pour ſe raccommoder des avaries qu'ils avoient eſſuyés.

D'Yarmouth le 3 Décembre, le William & Marie, Cap. Mitchell, a échoué à Leoſtoffe, & on craint qu'il ne ſoit perdu, ce Navire a heurté la Suzanne & l'a déſemparé de ſon mât de mizaine, l'a fait chaſſer ſur ſes ancres, & depuis on n'a eu aucunes nouvelles de ce Navire; l'Apollon, Cap. Green, a rompu ſes cables dans un coup de vent, & a été pouſſé au large, ainſi que pluſieurs autres Navires.

Le Boſcawen de Newcaſtle a échoué dans la rade de Lynn, & on appréhende de ne pouvoir le ſauver.

L'Allegreſſe, de la Virginie, pour Londres, a échoué ſur le Pollard, banc à la hauteur de Whiſtable, & doit être déchargé.

ſept ans : il a été rendu en conſéquence un Arrêt du Conſeil, dont je vous envoie pluſieurs exemplaires. Vous voudrez bien en diſtribuer aux Membres de votre Sciété. Je ſuis,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-affectionné ſerviteur,

BERTIN.

DE MARSEILLE, *le* 18 *Décembre* 1763.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port depuis le 30 Novembre, juſques & compris le 6 Décembre, le Capitaine Jean Bertrand, de cette Ville, commandant la Tartane *la Sainte Face*, parti du Havre de Grace le 16 Octobre n'ayant qu'une partie de marchandiſes pour divers. Il a abordé à Alicante le 8 Novembre, & en a mis ſous voile le 9, ſous l'eſcorte d'un des Chebecs du Roi commandé par *M. Durand De Sauſſe*, duquel il s'eſt ſéparé le 20 ſur le Cap Begur.

Le Capitaine François Largement, de Penerf, commandant le Vaiſſeau *Notre-Dame de Bon ſecours*, parti de Cadix le 29 Octobre, chargé de marchandiſes pour diverſes perſonnes, ſous l'eſcorte de l'Eſcadre du Roi, compoſée de 2 Frégates & de 3 Chebecs, commandée par *M. Demories*.

Le Capitaine Philibert Iſnard, de Marſeille, commandant le Vaiſſeau *le Duc de Berry*, parti de Cadix le 30 Octobre, chargé de quelques marchandiſes. Il en avoit mis ſous voile en compagnie de 14 Navires Marchands, & ſous l'eſcorte de l'Eſcadre du Roi, compoſée de 2 Fregates & de 3 Chebecs, commandée par *M. Demories*. Il rapporte que la nuit du 23 au 24 Novembre, étant vers le Golfe de Lyon, le convoy a été diſperſé par un coup de vent de Nord. Il a relâché le 28 aux vignettes de Toulon, où il eſt arrivé avec la Frégate de *M. Demories*, & 2 Chebecs de l'Eſcadre. Il en a mis ſous voile le 30 Novembre.

Le Capitaine Jean-Baptiſte Pons, de cette Ville, commandant la Tartane *Saint Jean-Baptiſte*, parti d'Alicante le 23 Octobre, chargée d'une partie de ſouffre. Il a abordé le 7 à Meſſine où il a chargé d'autres marchandiſes, & en a fait voile le 5 Novembre. Il a mouillé à Naples le 10, & y a encore chargé des marchandiſes. Il en eſt parti le 14, & eſt arrivé le 22 à Livourne, où il a débarqué une partie des marchandiſes priſes à Naples, & en a chargé d'autres pour cette Ville. Il en a mis ſous voile le 24.

Le Capitaine Pierre Le Cadre, de Penerf, commandant le Senau *la Diane*, parti de Nantes le 24 Septembre chargé d'environ 1350 ſacs de féves & d'une partie de cuirs. Il a abordé à Cadix le 27 Octobre, & en a fait voile le 30 ſous l'eſcorte de l'Eſcadre du Roi, commandée par *M. Demories*, il a relâché à l'Alcadra, Iſle de Majorque, le 22 Novembre, en compagnie d'un des Chebecs, commandé par *M de Bompart*; il en a mis ſous voile le 27 avec ledit Chebec, qu'il a quité dans la journée.

Le Capitaine François Raſiquot, de Granville, commandant le Vaiſſeau *le Prudent*, parti du Petit-Nord le 11 Octobre, chargé d'environ 4000 quintaux de morue & de 39 barriques d'huile de poiſſon.

Le Capitaine Michel Vente, de cette Ville, commandant la Pinque *Saint Antoine*, parti d'Alicante le 28 Octobre, chargée de ſoude & d'une partie de fruits ſecs. Il rapporte que le 9 Novembre ſe trouvant par le travers de Barcelone il s'eſt joint à l'Eſcadre du Roi commandée par *M. Demories*, dont il s'eſt ſéparé le 12.

Le Capitaine Joſeph Ponſard, de Berre, commandant la Pinque *Saint Antoine*, parti de Carthagene le 22 Novembre, chargée de ſoude & d'eſparts. Il y a laiſſé les Capitaines *Riviere*, *Augier*, *Loubatiere*, *Baſtide*, *Venel & Terraſſon*, ce dernier deſtiné pour Cadix.

Le Capitaine Pierre-André Martin, de cette Ville, commandant la Tartane de Pêche *la Nativité*, parti de l'une des embouchures du Rhône, dite le Gras Sainte Anne, le premier Décembre, n'ayant que quelques marchandiſes & agrêts, provenant du *ſauvetage* du Vaiſſeau *S. Antoine de Padoue*, Cap. Adrien Root, Hollandois, venant de Saphi, échoué ci-devant à ladite embouchure.

Il eſt auſſi arrivé dans ce Port 20 différens Bâtimens, chargés de 5690 charges de bled; de 112 ſacs de ris & de 3330 millerolles d'huile.

DU HAVRE, *le 12 Décembre 1763.*

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, les 8 & 11 Décembre, le Brigantin Eſpagnol *la Notre-Dame de Begogna*, Cap. Delmello, venant de Bilbao, chargé de 267 balles de laine.

Le Navire *le Mercure*, Cap. Pierre Leclerc, venant de Cadix, chargé de 98 bottes d'huile; de 36 balles de laine; de 120 barrils de cochenille; de 32 ſurons d'indigo; de 33 ſurons de jalap; de 220 caiſſes de fruits; de 50 barrils & 28 *potiches* de raiſins; de 112 balles de figues; de 33 barrils, 26 *potiches* d'olives; de 5 caiſſes de vanille, de 3 caiſſes de cacao; de 87 barrils & 2 bottes de vin.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port les 6 & 10 Décembre, la Galiote Hollandoiſe *la Demoiſelle Seyke*, de 200 tonneaux, Cap. Meyndert Janz, allant à Hambourg, chargée de ſucre, de caffé & d'indigo.

Le Senau *la Louiſe*, Cap. le P c quier, allant à la Martinique.

Navire en Armement.

Le navire neuf *l'Union*, de 160 tonneaux, 6 canons, 14 hommes d'équipage, Cap. Jean Lambert, eſt en charge pour Cadix en droiture, & partira le 20 Janvier prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes a fret, s'adreſſeront à Rouen à *M. Pierre Feray*; & au Havre, *à Meſſieurs Jean-Baptiſte Daniel Feray, & Dangirard.*

La Galiote Hollandoiſe *l'Alleta & Hildegonda* de 180 tonneaux, Cap. Rein Goſſet, eſt en charge pour Amſterdam, & partira à la fin du préſent mois de Décembre. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes, s'adreſſeront au Havre, au ſieur *Choquet, Courtier.*

DE ROUEN, *le 13 Décembre 1763.*

Les toiles blancards faiſant une branche conſidérable du commerce de Rouen & un ſujet de ſpéculation pour divers Négocians, on tâchera d'annoncer le plus ſouvent qu'il ſera poſſible, la quantité qui s'en trouve en écru à chaque halle, & le prix qu'elles s'y vendent.

Le 10 de ce mois il y a été vendu 590 piéces de toiles écrues, fleurets, blancards, à 162 ℔ *les cent aunes*. Les toiles blanches ont été vendues 178 ℔ *les cent aunes*.

Il faut obſerver que les toiles écrues ſe vendent ſur le pied de 100 aunes de halle, qui font 125 aunes de Paris, leſquelles toiles ſe blanchiſſent par les acheteurs, qui après, les revendent ſur le pied de 111 aunes à crochet, ce qui produit toujours 125 aunes de Paris.

FOIRES CONSIDERABLES

qui ſe tiennent pendant le mois de Janvier.

Le premier lundi de l'année, foire à Chinon en Touraine, & à Laon en Champagne.

Le lendemain des Rois, foire franche à Reims qui dure huit jours. Le même jour, foire franche à Genlis en Picardie, & foire de chevaux & de beſtiaux à Fere en Tardenois.

Le lundi d'après la Fête des Rois, foire franche à Lyon qui dure 15 jours ouvrables.

Le 12 à Joigny, le 14 foire fort renommée pour les beſtiaux, à Ahun dans Haute-Marche.

Le 17, à Livray en Anjou, à Luſſac & à Vivonne en Poitou.

Le 20, à Nemours en Gatinois, à Chatillon ſur Seine, à Lille en Flandre, à Gençay & Seneçay en Poitou

Le 22, à Saumur, à Grenoble, cette derniere dure 3 jours; le même jour, foire de beſtiaux à Auzance en Combraille, à Argentan en Normandie, à Maligny, près Chablis en Champague, & à Milly en Gâtinois.

Le 25, à Muſſy-l'Evêque.

Le 28, à Saint Julien près le Meſle ſur Sarthe dans le Perche.

Le 30, jour de Sainte Baltide, Reine de France, à Chelles en Brie, & à Auxerre en Bourgogne.

qu'ils augmenteront en qualité après les gelées de Noël, & qu'on les vendra bien malgré le peu de cas qu'on en fait à préſent, par la raiſon que la récolte des raiſins ayant été faite avant leur maturité, le bois de la vigne a dû ſouffrir, & que la levée ſera foible.

L'eau-de-vie n'a point ici de prix ni de demande, on pourroit l'avoir à 92 ᴴ les 29 *veltes & demie*, quoiqu'on la faſſe 94 & 95 ᴴ. La néceſſité où l'on ſera de brûler par-tout, la fera ſans doute diminuer.

Le ſucre en pain vaut ici 100 ᴴ *le cent*. Ce prix eſt conſidérable, mais l'arrivée de beaucoup de Vaiſſeaux qu'on attend dans nos Ports, le fera tomber inſenſiblement.

Le prix des voitures pour toutes ſortes de Villes eſt toujours fort cher. La rareté des Rouliers qui ont manqué d'ouvrage pendant la guerre, occaſionne cette cherté. La voiture de Lyon eſt aujourd'hui à 6ᴴ le $\frac{o}{o}$; celle de Dijon à 4 ᴴ 15 ſ & 5 ᴴ *le cent*; celle de la Rochelle, 4 ᴴ le $\frac{o}{o}$; celle de Paris, 42 & 45 ſ *le cent*; & à 25 & 27 ᴴ du tonneau de vin; pour le papier, le prix eſt exhorbitant; les rouliers préferant toutes autres marchandiſes à celle-là; les commiſſionnaires en cette partie, forcés d'enmagaſiner, perdent leur bénéfice par le retard.

DU HAVRE, *le 5 Décembre 1763.*

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port du premier au 4 Décembre, le Senau *le Saint Pierre*, Cap. Dupuy, venant de S. Ander, chargé de 380 balles de laine, & de 59 pains de bray ſec.

Le Navire *le Favory*, Cap. Prudhomme, venant de Leogane, chargé de 390 barriques, 24 demi-barriques, 36 quarts de ſucre brut; d'un tierçon, 23 quarts 2 ancres de ſucre terré; de 2 barriques, 6 tierçons, 6 quarts, 2 demi-ancres, 4 ſacs d'indigo; de 4 barriques, 24 quarts, 2 ancres, 313 ſacs de caffé; de 80 balles & 259 ballotins de coton en laine; de 2 barriques & 1 quart de carret; de 5 ſacs de cacao; de 148 *billes* de bois de Gayac, & d'un petit grenier de cannefice,

Le Navire *l'Africain*, Cap. Girauld Drouet, venant du Cap François, chargé de 220 barriques, 5 demi-barriques & 1 quart de ſucre terré, *dont 91 barriques avec acquit de Guinée*; de 251 boucauds, 66 barriques, 7 tierçons, 153 quarts & 646 ſacs de caffé, peſant environ 250 *milliers*; de 5 boucauds, 22 barriques, 2 tierçons, 55 quarts, 3 ancres d'indigo, peſant 17 *milliers*; de 33 balles & 11 ballots de coton, peſant 10800 ℔; de 121 *billes* de bois de Gayac & de 2 ancres de carret.

Le Navire *la Belle Marie*, Capitaine Lemonier, venant de Cadix, chargé de 10 bottes, 29 demi-bottes & 180 barrils de vin; de 194 balles de laine; de 8 ſacs de laine de Vigogne; de 46 barriques de cochenille; de 9 ſurons d'indigo; de 6 piéces d'huile; de 2 caiſſes de vanille; de 100 ballots & 6 *potiches* de raiſins; de 27 balles de graine de vermillon; d'un caiſſon de quinquina & de 5 ſacs de cacao.

Ce Navire eſt parti de Sainte Croix de Teneriffe le 12 Novembie dernier, il y a laiſſé la Frégate du Roi *l'Hébé*, hors d'état de reprendre la mer, il ramene ſur ſon bord 40 hommes de l'équipage de ladite Frégate.

Le Brigantin Eſpagnol *l'Angelique*, Cap. Del Cahal; venant de Bilbao, chargé de 157 balles de laine.

Le Navire *le Prince Georges*, Capitaine, André-Gabriel Jauffret, venant de Marſeille, chargé de 60 caiſſes, 724 demi-caiſſes & 31 tambours de ſavon; de 353 balles & 4 ballots de coton en laine; de 2 balles de coton filé; de 11 balles de ſumac; de 5 ſacs de galles; de 4 barriques & 16 caiſſes de ſouffre; de 2 barriques & 29 ſacs d'alun; de 9 barriques de drogueries; de 26 balles de fruits de Carême; de 8 caiſſes d'eau de fleur d'orange; de 4 barriques & une caiſſe de chaînes de galériens & 2 caiſſes de liqueurs.

Navire en Armement.

Le Navire *la Providence*, fin voilier, du port de 150 tonneaux, armé de 6 canons de 3 & 4 livres, 6 pierriers & autres menues armes, de 13 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine Jean Gay, d'Agde, en Languedoc, eſt actuellement en charge dans ce Port, pour aller en droiture à Cadix, & partira dans le courant de ce mois. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes a fret, s'adreſſeront au Havre, à *Meſſieurs, veuve Foache & fils.*

Eaux-de-vie, les 29 veltes, 110ᴴ à 116ᴴ.

Na. Les vins, grains & ſels n'ont point varié de prix, depuis l'Ordinaire précédent.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port le 12, juſques & compris le 18 Novembre, le Navire l'*Eliſabeth*, de 90 tonneaux, Cap. Dirk Jauren, venant de Corck, chargé de 450 barrils de bœuf & de 500 frequins de beurre.

Le Navire *la Nouvelle Marguerite*, du port de 300 tonneaux, Cap. le ſieur Vigneron, venant du Port-au-Prince, chargé de 173 barriques & 25 quarts de ſucre brut; de 261 barriques & 14 quarts de ſucre terré; de 3 boucauds, 52 barriques 32 tierçons, 15 quarts & 2 ancres d'indigo; d'un boucaud, 14 barriques, 110 quarts & 151 ſacs de caffé; de 4200 ℔ de coton; de 1000 ℔ de cannefice, de 13 barrils & 1 caiſſe de confitures & de 10 caves de ſirop.

On apprend du Croiſic que les vents d'Eſt tiennent en mer le Navire *la Marguerite*, venant de la Guadaloupe, qui a relâché à Plimouth en Angleterre. Les Pilotes Lamaneurs ſont à bord & le feront entrer en riviere au premier vent favorable, ou avec le ſecours des Marées.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port le 12 juſques & compris le 16 Novembre, le Navire *la Solitude*, de Bilbao, de 40 tonneaux, Mᵉ Joſeph Reveano, allant audit lieu, chargé de 27330 ℔ de toile; de 2220 ℔ de mercerie; de 20 douzaines de fayance; de 490 ℔ de drogueries; de 30300 ℔ de ſucre terré.

Le Navire *le Prince Charles*, de Gottembourg, de 140 tonneaux, Mᵉ Nicolas Hulteman, & le Navire *la Sainte Anne*, de Chriſtiana en Norwege, de 120 tonneaux, Mᵉ Jacob Schyte, allant tous deux à Hambourg, chargés de 449612 ℔ de ſucre terré; de 8272 ℔ d'indigo; de 54413 ℔ de caffé & de 121 milliers de pierres à fuſils.

Le ſieur Lerey, Capitaine du Navire *le S. Julien*, de Leogane, du port de 300 tonneaux, Armateur, M. *Bouteiller*, allant à Leogane.

Le ſieur Caſſeneuve, Capitaine du Navire *le Mercure*, de 300 tonneaux, Armateur, *M. Dareche*, & le ſieur Algan, Cap. du Navire *la Fidélité*, de 350 tonneaux Armateur, *M. Cadon*, allant tous deux au Cap.

Le ſieur Morellon, Capitaine du Navire *la Cecile*, de 120 tonneaux, Armateur, *M. Beauvoir*, allant en Guinée.

Du Havre, *le 25 Novembre.*

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, du 22, juſques & compris le 24 Novembre, le Sloup Anglois *le Michel & Jeanne*, Cap. Cock, venant de Falmouth, chargé de 57 blocs & 10 barrils d'étain; de ſix canons.

Le Brigantin *la Parfaite*, Cap. Paul Caſtagnet, venant de Bayonne, chargé de 320 balles de laine, de 90 pains de bray ſec, de 3 piéces, 1 demi-piéce & 1 barril de vin; de 7 barrils d'eau-de-vie; d'un panier, de jambons & de 3 futailles d'indigo.

Le Senau Hollandois, *le Neptune*, Cap. Hendrick Mennes, venant de Schiendam en Hollande, chargé de 255 barrils de bray; de 388 gonnes de gaudron; de 10 barrils de bœuf; de 200 fromages & de 2 caiſſes de ſoieries.

Le Navire *la Comteſſe d'Hérouville*, Cap. le Meynne; le Navire *la Gentille*, Cap. Auguſte Fichet, venant tous deux de Marſeille, chargés de 1212 demi-caiſſes, 60 tierſes de caiſſes, 63 caiſſes & 5 tambours de ſavon; de 76 balles de coton en laine; d'une balle de coton filé; de 56 piéces & 10 demi-piéces d'huile; d'une balle de ſéné; d'une balle de cumin; de 4 balles & de 14 ſacs d'alun: de 5 ſacs de galles; de 4 balles & 62 caiſſes de raiſins ſecs; de 16 caiſſes de ſuc de réglisſe; de 4 caiſſes d'eau de fleur d'orange; de 22 caiſſes de pierres à faux; de 10 caiſſes de fruits ſecs; de 8 caiſſes de figues; de 29 colis de divers articles & d'une balle de Pyrethre.

Le Navire *le Rolland*, Cap. Durand, venant d'Honfleur en leſt; ce Bâtiment qui eſt de 300 tonneaux a été freté par le Roi pour aller à la Cayenne, il vient prendre ici ſon chargement pour partir avec les Navires *le S. Pierre & S. Paul & l'Amitié.*

Le Navire Anglois l'*Argyle*, Cap. Strevinſon, venant de Glaſgow, chargé de 520 boucauds de tabac.

Le Sloup Anglois, *le Thomas & Anne*, Cap Thomas Huke, & le Sloup Anglois *le Libernia*, Cap. Weſt Iſraël, le Brigantin Anglois *Larebeca*, Cap Houmphrey Bunſter, venant tous trois de Corck, chargés de 1575 barrils, 3 tierçons de bœuf; de

pere & fils, Armateurs, *Delmeſtre* Courtier; *l'Eliſabeth*, de Bordeaux, *Langoiran*, Armateur, *Chevret*, Courtier; *l'Aimable Madelon*, de Bordeaux, *Dargenton*, Armateur, *Delmeſtre*, Courtier; *le Dinveau*, de S. Valery, *Tavernier*, Armateur, *Berliquet*, Courtier; *le Robuſte*, de Bordeaux, *Feger freres*, Armateurs, *Caubet*, Courtier; *la Marie Magdelaine*, de Cherbourg, Cap. Lefevre, *Dunogués*, Armateur, *Delmeſtre*, Courtier; *l'Aimable Suzanne*, de Bordeaux, Cap. Belavyer, *Dubergier freres*, Armateurs, même Courtier; *le Triton*, de Bordeaux, *Zuin*, Armateur, même Courtier; *la Dordogne*, de Bordeaux, *Gelibert*, Armareur, même Courtier; *le Caſque*, de Bordeaux, *Jean Dupuy F. A. & Compagnie*, Armateurs, même Courtier; *l'Aimable Françoiſe*, de Bordeaux, Cap. Lamothe, *Menadier Brunaud freres*, Armateurs, *Caubet*, Courtier; *l'Heureuſe Paix*, de Bordeaux, *Lafon l'aîné*, Armateur, même Courtier; *le Vicomte de Belſunce*, du Cap, *P. Texier*, Armateur, *Chevret*, Courtier; le Baſtimoce de la Guadaloupe, *Patr. Quin*, Armateur, même Courtier; *la Jeune Marthe*, de Bordeaux, *Thouron freres*, Armateurs, même Courtier; *la Francine*, de Nantes, Cap. Belot, *Harmenſen*, Armateur, *Delmeſtre*, Courtier; *le Duc de Penthievre*, de Bordeaux, *Bonniot & Raboteau l'aîné*, Armateurs, même Courtier; *les Trois Amis*, de la Martinique, Cap. Labat, *Dutaſta*, Armateur, *Chevret*, Courtier.

De Nantes, *le* 12 *Novembre* 1763.

Prix courant des Marchandiſes des Colonies.

Marchandiſes au cent.

Bois de fernambourc, 60 ℔; de campêche, 20 ℔; cannefice, 35 à 40 ℔; coton, 170 ℔; gingembre, 28 à 30 ℔; ſirop melaſſe, 10 ℔ 10 ſ à 11 ℔; ſucre brut, 30 ℔; tête de forme, 36 à 37 ℔; terré *premiere ſorte*, 49 à 52 ℔; *ſeconde*. 44 à 46 ℔; *troiſieme*, 37 à 39 ℔; *quatrieme*, 36 à 34 ℔; rafiné à Nantes, 90 à 89 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Cacao, 1 ℔ 6 ſ à 1 ℔ 8 ſ; caffé de Bourbon, 17 à 19 ſ; de Moka, 2 ℔ 7 ſ à 2 ℔ 7 ſ 9 d; de la Martinique, 19 à 21 ſ; de S. Domingue, 12 ſ à 14 ſ; indigo cuivré, 5 ℔; mêlangé, 6 ℔ 5 ſ à 6 ℔ 10 ſ; violet pur, 7 ℔ 5 ſ à 7 ℔ 10; mêlé de bleu & violet, 6 ℔ 10 ſ à 6 ℔ 15 ſ; bleu pur, 8 ℔ 5 ſ à 8 ℔ 10 ſ; morphil, 3 ℔ 8 ſ à 3 ℔ 10 ſ; rocou, 18 ſ; thé boé, 3 ℔ 15 à 3 ℔ 16; verd, 5 ℔ 8 ſ à 5 ℔ 9 ſ 6 d.

Eaux-de-vie les 29 *veltes*, 110 à 116 ℔.

Cours des Grains.

Froment vieux du Pays-Haut, 145 à 150 ℔ *le tonneau*; nouveau 130 à 132 ℔; de machechoul, 125 à 120 ℔; vieux du bas de la Loire, 190 à 200 ℔; nouveau, 140 à 150 ℔; orge, 60 ℔; bled noir, 65 ℔; avoine 64.

Du Havre, *le* 17 *Novembre* 1763.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port le 13 Novembre, la Galiotte Hambourgeoiſe, *le Guillaume*, Cap. Paul Henry Moye, venant d'Hambourg, chargée de 4800 douves à pipes; de 27 barrils de fer blanc; de 50 feuilles de cuivre; d'un coffre de hardes; d'un caiſſon & 1 paquet de toile de coton, pour la Guinée.

La Galiotte Hollandoiſe, *la Petronelle & Barbara*, Cap. Sikke Hilles, venant de Riga, chargée de 165 mats pour Navires; de 120 mats à chalouppe; de 700 anſpects & de 400 ſapins.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port le 15 & le 17 Novembre, le Navire Danois, *la Providence*, Cap. Jorgen Jenſen, allant à *Holmſtrand* en Ieſt.

Le Navire *la Félicité*, Cap. Jean-Jacques Olive, allant au Port au Prince, avec 10 à 12 paſſagers.

Le ſieur Jacob le Sot, Capitaine du Navire *la Reine des Anges*, deſtiné pour Cadix, a commencé à embarquer des marchandiſes, & a contracté le 15 du courant, un engagement avec Meſſieurs les Négocians de cette Place, pour partir le 20 Décembre prochain, ſans retard.

Navire en Armement.

Le Navire *la Marie-Anne*, du port de 300 tonneaux, armé de 8 canons & 30 hommes d'équipage, Cap. Leceſne l'aîné, eſt en charge dans ce Port pour le Cap François, en droiture. Il partira dans le courant du mois de Décembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Paris, *à M. Fagnon, Négociant rue cloche-Perche, au Marais*; à Rouen, *à M. Rocher, chez M. Etienne Maris*; & au Havre, *à M. Eoby ou audit Capitaine.*

eſt arrivé à Suze le 25 où il a fini ſa cargaiſon & en eſt parti le 30. Il rapporte que le dernier des Chebecs Saletins a fait voile le 29 Septembre de Bizerte où il avoit relâché auparavant, après un combat qu'il avoit eu avec une Frégate Toſcane. Ledit Capitaine a abordé le 9 de ce mois aux Iſles de S. Pierre & en eſt parti le 14 avec les Capitaines de Jean d'Agde, Callamand & Moiner; il ajoute que 3 Galeres & un Chebec de la Religion en ont fait voile quelques jours avant lui.

DE S. VALERY, *le 2 Novembre 1763.*

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce port pendant la derniere quinzaine du mois d'Octobre, le Navire *le Chef d'œuvre*, Cap B. Grout, venant de Dunkerque, chargé de couperoſe & d'alun; *l'Eglier*, Cap. P. Grant, venant de Rotterdam, chargé de draperie, de colle & de morue; *la Fantaiſie*, Cap. J. Cointerel, venant de Dieppe, chargé d'harengs; *le Clement*, Cap. François Rémond, venant de Fécamp, chargé de ſoude; *la Marie-Louiſe*, Capitaine Louis Porrd, venant du Havre, chargée de ſavon & d'huile; *la Joanna Maria*, Cap. A. Pieters, venant de Rotterdam, chargée de bois & de laine; & un bateau plat, Cap. R. Pigeon, venant de Rouen, chargé de bois.

DU HAVRE, *le 4 Novembre 1763.*

Arrivée des Navires.

Il eſt arrivé dans ce Port, du premier juſques & compris le 3 Novembre, le Bateau, *le Pierre Moyſe*, Cap. Cauvins, allant de Bayonne à Rouen, chargé de 177 balles de laine, 14 balles de coton & de quelques barrils de vin, relâché ici par mauvais tems; le Brigantin du Cap *le Prêtre*, allant de Rouen à Breſt, relâché par vent contraire; le Senau Eſpagnol, *la Sainte Catherine*, Cap. Raimont Delvalle, venant de Bilbao, chargé de 403 balles de laine; le Senau, *la Marguerite*, Cap. Legris, venant du banc de Terre-Neuve, chargé de 6 petits milles de morue; le Brigantin, *la Dorade*, Cap. Louis Tanquerey, venant du banc de Terre-Neuve, chargé de 8 à 10 petits milles de morue.

Il y a ſur rade un Navire que l'on croit être Terre-Neuvier.

Il a paſſé hier à Honfleur, le Navire du Cap. le Roy, venant du banc de Terre-Neuve, chargé de 12 à 13 petits milles de morue.

Navires en charge.

Le Navire, *la Conſtante*, du Port de 280 tonneaux, armé de 8 canons & autres menues armes, 30 hommes d'équipage, commandés par le Cap. Charles Prevoſt, eſt actuellement en charge pour aller en droiture au Cap François, Iſle & Côte de Saint Domingue, & partira à la fin du mois de Novembre; ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Paris, à *Meſſieurs veuve Deſbrieres & fils*. A Rouen, à *Meſſieurs veuve Delacroix, Goſſey & Compagnie*. Au Havre, au *ſieur Charles Lemeſle*, ou au Capitaine.

Le Navire, *la Reine des Anges*, fin voilier, du port de 160 tonneaux, de 10 canons, 6 pierriers & autres menues armes, 16 hommes d'équipage, commandé par le Cap. Jacques le Sot, du Havre, eſt en charge pour aller en droiture à Cadix, & partira vuide comme plein, dans le courant du préſent mois. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre, *au ſieur Philippes le Bourgeois.*

Navires à vendre.

Le Senau Eſpagnol, *le Saint Joſeph*, de 160 à 170 tonneaux, conſtruit à Bayonne en 1760, Cap. Joachim Ayarza, arrivé de Bilbao en ce Port le 27 Octobre dernier, eſt à vendre à l'amiable. Il faut s'adreſſer au Havre, au *ſieur N. Roncellet*, Négociant, ou au Capitaine.

Le Senau Eſpagnol, *la Sainte Catherine*, Cap. Raimond Delvalle, eſt auſſi à vendre à l'amiable. Ce Navire a été conſtruit à Bayonne, il eſt neuf & très-joli. Il faut s'adreſſer au *ſieur Lavigne*, Négociant au Havre, ou au Capitaine.

DE HONFLEUR, *le 4 Novembre 1763.*

Navire en charge.

Le Navire, *le Cheval Marin*, très-fin voilier, du port de 120 tonneaux, 13 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine Guillaume Martin, eſt actuellement en charge dans ce Port, pour aller au Cap François, & au Port au Prince. Il pourra faire tenir des Marchandiſes à S. Marc, à Leogane & au Petit Goave; il partira vuide comme plein le 15 Décembre prochain au plus-tard. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des Marchandiſes, s'adreſſeront à Paris, *au ſieur Fro-*

tira vuide comme plein inceſſamment ; s'adreſſer *à Monſieur André Limoſin*, au Havre.

Le Brigantin Suédois, *l'Anne Sophie*, de 140 tonneaux, armé de 6 canons, 12 hommes d'équipage, muni d'un Paſſeport Turc, commandé par le Cap. Oloff Skoglund, partira pour Liſbonne en droiture, vuide comme plein, inceſſamment ; s'adreſſer *à Monſieur Limoſin*, au Havre. Ce Brigantin eſt en charge à la place du Navire, *la Fantaiſie*, Cap. Foliot, que l'on avoit annoncé pour cette deſtination, mais qui ne ſe trouve point en état de reprendre la mer, ſans être travaillé de nouveau.

Le Navire, *la Gertrude Suzanne*, Cap. de Boer, charge pour Amſterdam, & ne tardera pas à s'expédier.

La Galiote Hollandoiſe, *le jeune Obes Obe*, Capitaine Pieter Seypkés, eſt en charge pour Hambourg, & partira le 10 Novembre ; il faut s'adreſſer au ſieur Victor Choquet, Courtier.

De Rouen, *le 26 Octobre 1763.*

Il eſt arrivé dans ce Port, les Navires des Capitaines *Martinus*, *Boſcher* & *Philippus Van Maeſtricht*, tous deux venant d'Oſtende, chargés de 44 barrils de mine de plomb, de 13 futailles d'alun, de 76 barrils de riz & de 5 caiſſes de merceries, de 30 dents d'Elephant, de 59 barriques de couperoſe, de 5 balles de laine, d'un barril de caſtor, de 3 barrils de limes, de 2 barrils de caret, de 12 bouteilles d'huile de vitriol, & de 17 tonneaux de bois de teinture ; le Navire du Capitaine *Gerbrand Siboult*, venant de Dantzic, chargé de 136 balles de laine, d'un grenier de planches de ſapin & d'un grenier de douves ; le Navire du Capitaine *Tennis Jacob de Jongs*, venant de Marſeluis, chargé de 130 barrils de morues ; le Navire du Capitaine, *Nicolas Godart*, venant de Nantes, chargé de 170 balles & ballots de coton, 4 tierçons 1 quart, & d'un ancre d'indigo, d'un barril de gomme de Gayac, le reſte en ardoiſe ; le Navire de *J. Bequet*, venant de Dunkerque, chargé de 100 tonneaux de morue, de 11 barrils de mine de plomb, d'une futaille & 10 barrils de merceries, de 2 barrils de cornes à lanternes, de 6 barrils d'émery, de 6 paquets d'acier, de 6 paniers d'huile de vitriol, de 12 barrils de raiſins, de 29 tonnes de riz d'un barril de bouchons & de 2 balles de lin ; les Navires des Capitaines, de *Nicolas Noyon* & de *F. Avoine*, venant tous deux de Cherbourg, chargés de 52 tonneaux de ſoude de Varec, de 3 tonneaux 1 quart de marc d'huile, de 85 ſaumons de plomb, le reſte en beurre ; & le Navire du Capitaine *Corbet*, venant de Caen, chargé de 3500 ℔ de plomb en grain, de 18 futailles, 19 barrils, & 46 balles & ballots de ſuif, de 57 buches de bois d'Angola, de 448 buches de bois de Campêche, de 40 futailles de couperoſe, de 2 futailles d'alun, de 4 balles de crin & 2 ballots de bourre, d'un barril de bois d'Inde haché, d'un barril de poudre, de 2 barrils d'arſenic, d'un ballot d'amadou blanc, d'un barril d'arquifou, de 3 paniers de pierres à raſoir, & le reſte en papier.

Départs de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port, depuis le 22 au 26 Octobre, le Navire, *la Paix*, de 100 tonneaux, Cap. Luce Dauker, allant à Hambourg, chargé de 375 ℔ de confitures, de 18495 bouteilles de vin de Champagne, de 233 douzaines de peaux de veaux corroyées, de 172 bottes de vaudes, de 43 barrils de fruit cru, de 380 ℔ de pommade & de ſavonettes, de 265 ℔ de mouches cantarides, 2 berlines & divers meubles.

Le Navire, *la Reine des Anges*, de 80 tonneaux, Cap. Antonio Deſcarza, allant à Bilbao & paſſant par S. Sebaſtien, chargé de 66 ballots de toiles blancards, de 1475 ℔ d'étoffe de laine façonnée, Fabrique d'Amiens, de 725 ℔ d'épingles, de 344 ℔ de mouchoirs de coton, de 2465 ℔ d'étoffe de laine imprimée, de 22 pieces de drap d'Elbeuf ; 2 pieces de drap de Sedan, de 50 ℔ d'étoffe au quart de ſoye, de 862 ℔ de padou de fil, de 250 ℔ de ſiamoiſe, de 45 ℔ de velours de coton, de 475 ℔ de toile cirée, de 2 caiſſes de ſavon de Rouen, de 288 marmites de fer, de 3900 ℔ de merceries & de clincailleries mêlées, de 135 ℔ d'Eſpagnolettes, & de 106 ℔ de bougran.

De Paris, *le 29 Octobre 1763.*

La récolte des bleds a été cette année bonne généralement dans le Royaume, ce qui, joint à la liberté dont le commerce des grains jouit dans ſa circulation de

de large, ſur 13 pans de long, 43 ℔ ; de 10 pans ſur 12 pans, 36 ℔ ; de 9 pans ſur 11 pans, 30 ℔ ; de 7 pans ſur 9 pans, 27 ℔.

Ceux qui déſireront avoir de ces marchandiſes, peuvent s'adreſſer avec toute confiance, *au ſieur Auquier*, Négociant, aux anciens Auguſtins à Niſmes. Il leur fera leur envoy, moyennant deux pour cent de commiſſion. Il prie d'affranchir les premieres lettres qu'on lui écrira.

DE S. VALERY, *le 20 Octobre 1763.*

Il ſera procédé le 4 Novembre prochain, à 9 heures du matin, à la vente & adjudication de 7 bateaux plats, qui ſont actuellement dans le Port de S. Valery ſur Somme ; ſçavoir 6 bateaux d'Infanterie, n°. 115, 116, 117, 118, 119 & 120 ; & un pour la Cavalerie, n°. 235 ; leſdits bateaux ſeront vendus ſéparément l'un après l'autre, chacun avec ſes chaloupes, mâtures, agrêts & uſtenciles qui lui ſont propres.

Toutes les perſonnes ſeront reçues à propoſer leurs offres & encheres, & pourront viſiter leſdits bateaux & ce qui en dépend avant l adjudication.

Ceux qui s'en rendront Adjudicataires, ne pourront prétendre aucune répétition ni diminution de prix après l'adjudication, ſous prétexte que quelques-uns des effets deſdits bateaux ſeroient défectueux ou viciés, où même qu'il pourroit en manquer.

Il ſera accordé aux Adjudicataires un délai de trois mois, en donnant caution, ſoit à S. Valery ou à Paris.

Les Adjudicataires qui ſeroient Porteurs d'ordonnances, concernant les dépenſes des bateaux plats, pourront les produire, & elles ſeront priſes pour comptant ſur le prix de leurs adjudications.

DU HAVRE, *le 17 Octobre 1763.*

Le Navire Anglois, le *jeune Carmichal*, Cap. Dickie, eſt toujours dans la même poſition au milieu de notre Port. On le décharge, mais avec beaucoup de peine ; ce qui rend le travail fort lent.

Arrivées de Navires.

Il eſt entré dans ce Port, le 14 Octobre, le Navire, *l'Eliſabeth*, Cap. Deshogues, venant du banc de Terre-Neuve, chargé de 8 petits milles de morues : ce Navire a depuis longtems une voye d'eau qui n'eſt point encore trouvée ; le Senau, *le Dauphin*, Cap. Sochon, venant de Diéppe en left ; il va armer pour la Guadaloupe. *Départ de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port, le 13 & 14 Octobre, le Bateau, *le S. Pierre*, Cap. le Tellier, allant à la Martinique ; le Bateau, *la Providence*, Cap. Faucheur, allant à S. Marc ; le Navire, *le Benjamin*, Cap. Brunet, allant à Cadix, richement chargé.

Pluſieurs Négocians de cette Place ont freté la ſemaine derniere, la Galiote, le *Gregoire*, Cap. Lamy, pour aller à Hambourg & pour partir la ſemaine prochaine. Son chargement ſera compoſé de caffé, de ſucre & d'indigo.

Navire en armement.

Le Céſar, du port de 300 tonneaux, armé de 10 canons & 35 hommes d'équipage, Cap, Famin de Courcelle, eſt en charge dans ce Port pour la Guadaloupe, paſſant par la Martinique. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des Marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Paris *à M. Ceſar Famin*, rue de la Coſſonnerie ; à Rouen, *à M. Noel Famin* ; & au Havre, *à M. Pierre Famin*. Ce Navire partira dans le courant de Novembre.

D'HONFLEUR, *le 17 Octobre.*

Il eſt ſorti de ce Port le 13 Octobre, la Goelete, *la Marguerite*, Cap. Beauvais, allant à la Martinique, laquelle avoit relaché le 5 Octobre à Honfleur.

DE ROUEN, *le 18 Octobre 1763.*

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce Port, du 16 au 18 Octobre, le Navire, l'*Anne Catherine*, de 90 tonneaux, Cap. Swen Stare, pour le Sund, Elſeneur & Stockholm, chargé de 1225 bouteilles de vin de Champagne, de 200 ℔ de fromage, & de 19 barrils de pommes de reinettes ; le Navire, *le Soderfors*, de 100 tonneaux, Cap. Nils Natrons, pour le Sund, Elſeneur & Stockolm, chargé de 332 bouteilles de vin de Champagne, de 200 ℔ de fromage, de 25 paniers de verres à vitres, de 4 douzaines de boites de carton, de diverſes caiſſes & ballots pour M. le Baron de Breteuil, Ambaſſadeur de France en Suede, *la Dame Femmia*, de 70 tonneaux, Cap.